

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME XI — N° 1
AOUT 1932

SOMMAIRE

Une amie belge de Louis Veullot d'après une correspondance inédite (Lecture faite en la séance du 11 juin 1932, par M. Henri Davignon).....	5
Le Centenaire d'Octave Pirmez	35
Chronique :	
Elections	39
Communications.....	39
Prix	39
Le Centenaire de Goethe	39
Le Conservatoire de Bruxelles	41

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME XI

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES.
LIÈGE, H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Une amie belge de Louis Veillot d'après une correspondance inédite

Lecture faite en la séance du 11 juin 1932 par M. Henri DAVIGNON.

La Comtesse Juliette de Robersart mourut à Wambrechies en 1900, septuagénaire. Elle était chanoinesse d'un chapitre hongrois, ce qui lui valait l'appellation de Madame. Elle rencontra à Rome dans l'été de 1862 Louis Veillot, qui y était à son cinquième voyage et passait par une période de mélancolie. Dès ce moment un commerce épistolaire naquit entre eux, d'un genre particulier et proprement sentimental. Pendant six mois ce fut un échange où l'amour et l'amitié rivalisèrent pour se terminer par la victoire de la sagesse.

On avait perdu la trace de ces lettres, auxquelles seules certaines allusions de l'écrivain français à M^{lle} Charlotte de Grammont permettaient de penser. L'un des deux correspondants avait songé à leur rendre le jour, longtemps après sa mort. L'héritier de M^{lle} de Robersart, belge, comme elle, possédait dans ses archives un pli cacheté avec ces mots : « A ouvrir vingt ans après ma mort ». Les délais révolus, il rompit les sceaux et trouva deux cahiers faisant ensemble quatre cents pages et portant ce titre *Gilbert*. C'était la copie par une main féminine de quatre-vingt-cinq lettres. On s'était servi d'une encre différente selon qu'il s'agissait du correspondant ou de la correspondante. Celle-ci signait Jacqueline, celui-ci Gilbert. La dernière lettre copiée est interrompue, mais pour suppléer à la lecture de la fin la copiste a inséré

dans le cahier un feuillet détaché, qui est l'original du texte émanant du faux Gilbert. Il n'y a pas de signature. Mais l'écriture, à la plume d'oie, sans une rature, est celle de Louis Veillot. A défaut de cette identification finale, le style du premier paragraphe de la première lettre, datée de Rome 13 juin 1862, révèle son auteur.

« J'espère que vous n'avez perdu que moi dans cette poussière militaire. Je vous ai cherchée jusqu'aux approches de la nuit et je suis parti en faisant des réflexions profondes sur la fragilité des projets humains. Comme cela s'envole ! On tourne un instant les yeux... plus rien ! Je suis revenu seul et triste, à pied en songeant que j'étais venu, joyeux, en charmante compagnie, avec un peu de mépris pour les piétons ».

C'est bien le tour du maître épistolier, on y reconnaît la griffe du lion, d'un lion amoureux. Le polémiste français, touchant à la cinquantaine, veuf depuis longtemps avec deux filles presque nubiles, a été présenté dans un salon à la voyageuse belge dont les trente-deux ans demeuraient pleins d'indépendance et de fantaisie. Ils ont fait, en compagnie d'amis communs, une ou deux promenades. Ils se sont attardés seuls, sous la conduite d'un guide, un certain soir de clair de lune au Colysée. Enthousiaste, et déjà touché, l'homme de lettres a pris la plume sur le commandement même de sa nouvelle amie pour relater l'épisode. Il se sert du mode plaisant. Il ne s'en servira pas toujours.

« Il arriva donc qu'une comtesse très brillante rencontra, dans Rome, un poète assez vieux et pesant. Ils causèrent de bonne amitié, virent avec une certaine joie qu'ils ne s'entendraient jamais, ce qui leur permettrait de causer tous les jours. La Comtesse voltigeait en zigzag sur une foule d'idées et s'y posait ordinairement de travers, le poète prétendait

» la contraindre à voler et à se poser droit. C'était le bœuf
» à la chasse du papillon ».

L'instabilité de M^{lle} de Robersart se prévaut de quelque désabusement. Il y eut de sa part, sans doute, des confidences. Elles n'ont fait qu'éveiller davantage chez Veillot une sensibilité toute prête à s'épancher.

« Le côté affligeant de la tristesse, dont vous vous plaignez,
» Madame, c'est que vous n'êtes pas triste. Vous me dépeignez
» une maladie plus redoutable ; je la connais, quoique je ne
» sois pas médecin de l'âme. C'est l'ennui ».

Et il a son remède tout prêt.

« Vos chers païens, ces glorieux maîtres du monde, étaient
» des gens qui s'ennuyaient. Presque toute leur effroyable
» histoire est dans ce seul mot. Nous autres, chrétiens qui ne
» pouvons pas donner nos semblables à manger aux bêtes,
» quand nous nous ennuyons, nous nous faisons manger nous-
» mêmes. Nous donnons à dévorer nos pensées, nos senti-
» ments, notre cœur et jusqu'à notre sang ».

Un tel partage n'a qu'un nom : l'amour. Est-ce là l'ambition de cet ami de huit jours et que s'est-il passé au cours de la promenade sentimentale au Colysée pour lui en laisser l'espérance ? Nous ne le saurons qu'en allant jusqu'aux dernières lettres, celles qui préludent à la rupture ou tout au moins à l'acceptation du sacrifice. Encore devons-nous nous en tenir à la version donnée par l'amoureux éconduit. Pendant six mois les lettres de Veillot seront un curieux mélange d'âveux et de réticences, celles de M^{lle} de Robersart iront de la plus fine légèreté à une haute sincérité morale. Tout tournera autour d'une amitié offerte et acceptée faute de mieux, jusqu'à la dissipation de l'équivoque ; chaque incident rallumera une flamme qui ne veut pas s'éteindre. L'amie, victorieuse en s'enfuyant vers l'Espagne et d'autres voyages alors

hasardeux, demeurera fière en somme du sentiment qu'elle a délibérément maintenu dans les lisières voulues.

Ayant redemandé ses lettres, rendues avec chagrin, avec dépit, elle les a gardées avec celles reçues par elle. Si l'on peut croire qu'elle a fait disparaître les originaux, sauf un, il n'est pas douteux que les copies fussent destinées à être publiées un jour. L'artifice d'une substitution de prénoms et de quelque camouflage de noms propres compte à peine. L'histoire nous commande de nous en débarrasser. La correspondance forme un véritable roman épistolaire, le roman inconnu de Louis Veuillot et de la Comtesse Juliette de Robersart. Il fait autant honneur au célèbre polémiste dont la sensibilité profonde n'avait point montré jusqu'ici un tel abandon, qu'à la grande dame belge, fière de ses origines et digne de paraître ici comme un écrivain de qualité.

* * *

Les « arrière-neveux », auxquels Juliette et son amie fidèle Charlotte, se sont référés plaisamment le jour cruel où elles demandèrent à leur ami commun le renvoi de ses lettres, sont unanimes aujourd'hui dans le témoignage que j'ai recueilli auprès d'eux : vieille et sourde, la Chanoinesse de Robersart ne s'est jamais départie d'un esprit de primesaut allant jusqu'à l'extrême originalité. On cite d'elle mille traits piquants. A Paris, dans le pays de Mons d'où sa famille tire son origine, au fond de sa triste existence de Wambrechies, comme à Rome, en Espagne, en Afrique, en Syrie, elle n'en faisait qu'à sa tête. Plusieurs fois recherchée en mariage, elle ne put jamais se décider. Elle eut deux fois comme inséparable un singe, ramené de voyage et qui portait le nom de Pharaon. L'un des deux exemplaires fut rôti, parce que, prolongeant

ses dévotions à l'église et l'ayant mis au chaud dans le four, elle ne rentra pas avant qu'il ne fût cuit.

Par contre, sa conversation était d'une lettrée et elle demeura toute sa vie profondément attachée à des convictions intransigentes. Elle professait le culte de l'amitié et revendiquait nettement, même contre Veillot qui la traitait d'archifrançaise, sa nationalité belge. L'impératrice Marie Thérèse avait fait Comte de Robersart Simon-Joseph Robert, capitaine au régiment des dragons Saint-Ignon et chef magistrat de la ville de Mons. C'était le grand-père de Juliette dont le père, chevalier de Malte, épousa une Française, Marie-Anne de la Coste. Juliette était le dernier enfant. Un frère qu'elle aimait beaucoup mourut en 1860, attaché de légation, son autre frère épousa la fille du Duc de Choiseul-Praslin et de Fanny Sébastiani. Sa sœur était la baronne Pycke de Peteghem dont le fils est devenu l'héritier de Juliette, la famille de Robersart étant actuellement éteinte.

On s'accorde à dire qu'elle ne fut jamais jolie. Elle-même plaisantait volontiers sur son physique : grande, osseuse, avec un long nez et des cheveux roux. Voici pourtant comme Louis Veillot la décrit à elle-même peu après leur rencontre.

« Vous avez un noble front, de très beaux yeux, une
» couronne d'or bruni que Raphaël eût aimé à peindre, une
» physionomie mobile, une taille souple, l'esprit encore plus
» vif que la physionomie et encore plus souple que la taille,
» et avec tout cela le *je ne sais quoi* qui n'est pas peu de chose,
» mais vous êtes un monstre d'injustice, vous me faites dire
» des choses horribles, vous m'entraînez dans un labyrinthe
» plein de trappes, je m'y perds, j'y trébuche et vous me cri-
» blez de flèches du fond des retraites que vous vous êtes
» ménagées ».

Il est difficile de se faire une image de l'impression produite

par Louis Veuillot sur M^{lle} de Robersart au même moment. A-t-elle pris au sérieux les allusions de l'écrivain, alors dans tout l'éclat d'une renommée nulle part moins contestée qu'à Rome ? Il n'avait aucune séduction physique. Il insiste lui-même sur sa pesanteur et son âge. Il se glorifie de l'humilité de ses origines. Quatre mois et demi plus tard, il écrit à son amie :

« Priez pour moi le 11 (octobre). Ce jour-là en 1813 dans » une pauvre maison d'un pauvre village, bien loin de vos » châteaux, de toutes manières et bien avant que vous ne » fussiez de ce monde, il vous est né un ami qui vous rencon- » trerait à Rome sans vous chercher aucunement et qui vous » aurait peut-être fuie s'il vous avait cru trouver ».

A ce moment, résidant chez le Comte de Guitaut à Epoisses, il donne une relation de sa visite aux lieux d'origine de ses « ancêtres », quelques arpents de bonne terre que le dernier cousin vient de vendre et qu'a dû quitter naguère le tonnelier ambulancier d'où « monte » le prince des polémistes.

« Je peux prouver quatre ou cinq siècles de roture, mais » ces papiers ne servent à rien, d'autant plus qu'il n'y a pas » de papiers ».

L'*Univers*, supprimé par ordre impérial, laissait à cette époque de grands loisirs à Veuillot. Il trompe sa nostalgie en écrivant des brochures, en composant des vers que sa sœur Elise, avec laquelle il habite, ne trouve pas bons, et surtout en s'adonnant à son immense correspondance.

M^{lle} de Robersart a certainement pris aux lettres reçues un plaisir constant. Près d'elle son amie Charlotte le partagea. Qu'elle ait mis dans ses propres lettres une coquetterie de style, c'est probable. Elle y était entraînée par le goût de l'époque pour les échanges épistolaires et par une facilité naturelle accrue par un rare esprit d'observation et une ori-

ginalité spontanée. Les *Lettres d'Espagne*, dont nous conterons l'histoire, liée à l'épilogue du roman de Veillot, récemment rééditées, dénotent un écrivain de race, le premier en date de la Renaissance littéraire belge, puisque ni De Coster, ni Pirmez n'ont encore rien publié.

La première lettre de Juliette, écrite à Rome est une simple demande de renseignements. Point d'allusion aux promenades déjà relatées par Veillot en trois missives précédentes. Pourtant qu'est-ce ceci ?

« Pensez à moi charitablement, doucement et « sans » horreur », rude philosophe ».

C'est bien l'annonce, la promesse d'un nouvel échange. Les nouveaux amis quittent Rome à peu de jours d'intervalle. Il y a entre eux une convention tacite, que Veillot révèle dans son adieu.

« Je vous remercie de m'avoir montré cette âme riche de » bonté et de candeur. Je serai l'ami que vous voulez. Je vous » parlerai en toute franchise et je vous écouterai de même et » cela nous fera du bien à tous deux ».

Les voilà séparés. Le malentendu commence. Il semble que Juliette le pressente. A peine débarquée à Marseille (en ce temps-là le voyage se faisait par mer), elle tient sa promesse et conte avec humour les péripéties de la traversée. Puis c'est l'invitation à se revoir.

« Rome vous inspirait bien, mais Paris vous laissera-t-il » le temps d'être fidèle à l'amitié, ce sentiment calme et pro- » fond qui mène à Dieu ? Toute femme peut inspirer de » l'amour, mais peu sont dignes de l'amitié, qui est bien autre- » ment noble et durable. J'ose dire que je sens la mériter » et que je serais heureuse, bien heureuse d'avoir une petite » part dans la vôtre ».

* * *

« Sentiment calme et profond », « petite part », voilà des mots que le fougueux correspondant romain ne relève point. Il les prend à titre provisoire. Encouragée par sa réserve, M^{lle} de Robersart se livre un peu plus. Elle aime à le provoquer. D'autant mieux que Veillot est au loin, ayant dû rejoindre en Juillet ses filles en Bretagne, chez des amis. Il peut bien lancer de là ce soupir : « Il n'y a plus de soleil, plus de ciel bleu, plus de lune, plus rien. O via Appia, ô le Colysée ! » Cela ne retient pas son amie de le quereller un peu sur une expression qui lui a échappé lors de leur première entrevue, quand elle s'appliquait à lui décrire je ne sais quelle église : « Qu'est-ce que cela me fait ! »

« Qu'est-ce que cela vous fait, en effet, de savoir la vie que
» je mène ici avec mon amie Charlotte, avec cette amie de mon
» enfance si spirituelle et si simple, dont la tête charmante et
» les yeux profonds sont le miroir de sa noble âme. Qu'est-ce
» que cela vous fait de savoir qu'à côté de nous demeure une
» jeune Hollandaise d'un grand nom ; elle est orpheline, elle
» est artiste, elle peint admirablement. On la prendrait pour
» une enfant frêle. Moi-même, en la voyant si seule, et sachant
» ce que renferme le calice de l'isolement, j'ai senti une
» grande angoisse. Mais Dieu mesure l'épreuve à nos forces ;
» Quoique Olga, c'est son nom, ait la gravité de son brumeux
» pays et le peu de paroles de son Guillaume-le-Taciturne,
» moi née sur les confins de ses marais, ayant vu et entendu ce
» qu'elle a vu et entendu, ayant fait les mêmes rêves, en
» suivant les mêmes nuages, j'ai bien saisi son caractère fier,
» persévérant, fidèle ; caractère qui nous appartient, mélan-
» colique comme notre océan, aimant ce qui se meut, ce qui
» vit, ce qui avance, sans cependant perdre la vue du ciel,
» ni l'amour de la poésie. Mais je vous entends encore dire :
» qu'est-ce que cela me fait ?... »

Ainsi stimulé, Veillot réplique de Le Pouliguen, Bretagne, 6 h. du matin.

« Je ne veux pas vous chicaner, ni me laisser chicaner. » Ce qui s'est dit à Rome ne signifie plus rien. Dans ce temps-
» là on escarmouchait pour se connaître. A présent la con-
» naissance est faite et on devient amis. Vous avez une si
» belle idée de l'amitié que je regardais comme une sorte de
» sacrilège d'y mêler toutes ces fanfreluches mondaines ».

Les voilà bien partis. Un premier nuage obscurcit le ciel de leurs relations amicales. Louis Veillot, guetté par des ennemis de droite comme de gauche, est l'objet d'une assez basse manœuvre. Pour le perdre dans certains esprits, un journal annonce la nouvelle de son prochain mariage. Il en avise M^{lle} de Robersart.

« Je lis dans les journaux que je vais me marier à une
» riche veuve de Normandie. Je sais qui l'on veut dire et j'en
» suis amèrement fâché pour cette personne. Le coup part
» d'une main fort méchante ; il me blesse plus qu'aucun de
» ceux que j'ai déjà reçus. Voilà à quoi je suis exposé. Je suis
» dans toute la force du terme une *mauvaise connaissance* ».

C'est donc un démenti. Juliette prend au contraire le bruit au sérieux. N'y a-t-il pas un secret dépit dans sa réponse ?

« Vous ne me dites pas, Monsieur, si cela est vrai, et si
» vous vous mariez ? Vous semblez regretter seulement que
» les journaux se soient chargés d'en faire part, et en cela vous
» avez raison, car moi qui, bon gré mal gré, suis si décidée à
» être votre amie, j'ai été choquée d'apprendre la nouvelle
» par cette voie. J'attendrai votre réponse pour entrer dans
» aucune sorte de compliments ».

Veillot ne se trompe pas sur l'ambiguïté du couplet.

« Je vous assure que je ne me marie pas. Je vous assure
» même que vous en êtes convaincue, attendu que vous ne

» pouvez me soupçonner de l'avoir oublié ou de vous en avoir
» fait mystère lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir à Paris ».

Edifiée, soulagée peut-être, M^{lle} de Robersart abonde en félicitations. Le mariage contraindrait l'écrivain au silence, pense-t-elle, et ce « serait un malheur pour la bonne cause ». Quant à elle, elle songe à repartir en voyage si sa santé le lui permet. Aussitôt Veillot de lui souhaiter une bonne maladie : « Une de ces maladies qui nous attachent par la patte sans » nous faire d'autre mal, vous guérissant de l'errantisme qui » est votre grand mal corporel et moral ».

Il tremble au fond de la voir s'éloigner. Il lui glisse, comme un billet doux, ce rappel romain du « chemin de Saint Alexandre ».

« Il y avait de la brume humide dans les grands herbages » et nous aurions pu nous croire en Normandie. C'était beau » et cette beauté était encore la beauté de l'Italie et de la » campagne romaine. Jusque-là nous avons discuté. Vers » Ste-Agnès nous nous mîmes d'accord. Je ne sais comment ».

Et puis tout soudain, il lui donne congé. Partez, partez, si tel est votre désir et si cela doit faire votre bonheur.

Il lui confesse qu'il a des idées noires et se console comme il peut. Elle le réconforte et lui parle de ses propres chagrins. Il lui fait des descriptions poétiques de Bretagne, elle lui fait une sombre peinture du château de Wambrechies, où elle se trouve chez un vieil oncle, où est mort son frère et où plus tard elle finira ses jours.

« Ce château est entouré d'eaux qui sont noires ; la cour » est fermée par une lourde porte qui semble vous séparer » du monde entier. Il y a des ifs, de grands arbres jusque dans » les fenêtres, de tristes et noirs sapins ; à l'horizon est une » ile plantée d'arbres sombres, la vue s'enfonce dans des » bosquets sans jour et sans gaieté, on glisse sur des canaux

» verdâtres. Tout est triste à mourir, on n'entend aucun » bruit ».

Un aliment plus sain nourrit ensuite cette incertaine amitié. Veillot a entrepris de soutenir des orphelins, les enfants d'une étrangère convertie, femme de lettres et qui vient de mourir sans ressources. Il offre à Juliette de contribuer à sa bonne œuvre. Elle pousse un cri de plaisir.

« Enfin ! l'Ami véritable commence à se montrer ; il pense à l'âme, il donne la meilleure occasion de faire un peu de bien ».

Le château de Nouvelles, près de Mons, où habitent le Comte et la Comtesse de Robersart, fait avec Wambrechies un contraste complet. Juliette le déclare cher à son cœur. La vie mondaine qu'on y mène la porte à y dater une lettre que le manuscrit assure « n'avoir pas été retrouvée ». Elle devait être piquante. Veillot en y répondant sur le même ton parle de « votre amitié égratigneuse ». On y percevait aussi un certain désarroi. Car l'ami se sent porté à y répliquer par un assez méchant couplet sur « la vieillesse inévitable ». Le lendemain, pris de remords, il envoie une autre lettre.

« Pourquoi ai-je voulu rire ? Véritablement je n'en sais » rien. Je n'en avais nulle envie et je n'y étais nullement pro- » voqué par vous. Votre ton plein de courage est plutôt triste. » Ma gaieté forcée est venue sans doute du sentiment amer de » mon impuissance à consoler... ».

Et puis, c'est une véritable consultation de confesseur. Le croyant, l'homme pie s'unissent à l'ami fervent pour aviser la femme troublée.

« Vous vous trouvez en ce moment dans un sombre et péril- » leux carrefour de la vie, à l'entrée de plusieurs routes dont » aucune ne vous plaît. Me permettez-vous de vous dire ce » que je crois que vous devriez faire » ?

Ce qui suit n'est pas tout à fait du goût de Juliette. L'ingérence amicale lui paraît peut-être abusive et elle n'aime pas qu'on mette ses incertitudes sur le compte d'une insuffisante compréhension du devoir. D'ailleurs Veillot est-il exempt lui-même du mal auquel il veut remédier en elle ? Elle perçoit sa mélancolie. Elle propose à son tour une exhortation assez compassée.

« Un homme si dévoué et qui a tant sacrifié, qui ne compte » pas sur ses œuvres, mais sur les seuls mérites de Notre » Seigneur et Christ, ne peut être loin de la véritable voie ni » de la paix ».

Curieux parallélisme. Il ira jusqu'où ? Veillot risque de voir son amie demeurer à une sage distance de lui. Il tente un effort brusque de rapprochement. Sa mélancolie à lui a un fond d'amertume et M^{lle} de Robersart devrait savoir lequel.

« Avez-vous vu quelquefois des gens rouges et gonflés » d'un coup de soleil ? Ils souffrent beaucoup, mais j'ai » éprouvé qu'un coup de lune peut faire un bien autre mal » et qui dure plus longtemps ».

Allusion directe, allusion audacieuse. Elle se retrouve encore quand l'homme se refuse à accuser la vie.

« En fait de bonheur, tout considéré, j'ai plus que je ne » mérite et pas beaucoup moins que je n'étais accoutumé à » désirer avant le coup de clair de lune en question ».

Et l'on revient une troisième fois à la charge, toujours sur la même lettre. Juliette a fait une allusion à un cachet dont elle se sert quelquefois et qui représente une tête de mort. Voici le commentaire, d'une amertume inégalée :

« Elle est (cette tête de mort) ce qui m'est resté dans la » main d'une touffe de fleurs que j'ai cru cueillir un soir de » clair de lune sur un chemin garni de tombeaux. Elle est le » durable lendemain de cette lune d'un moment que je ne » reverrai plus ; et j'ai su que je ne la reverrai plus ».

Comme si la déception ne se traduisait pas assez à de telles évocations, la lettre multiplie les signes d'une tendresse amère. Juliette a plaisanté son personnel défaut de beauté.

« En dépit des aveugles, le grand cœur, le vif esprit, l'âme » franche et bonne ont un visage et ce visage est une beauté. » Et moi je vous dis que vous êtes belle et je le sais bien ».

Tout cela, bien entendu, entremêlé de nouvelles diverses, d'appréciations sur les événements du jour. Entre un commentaire sur la reddition de Garibaldi et une plaisanterie sur la nomination d'un évêque, Veillot glisse une phrase brûlante.

« Adieu, adieu, si vous trouvez encore dans cette lettre » quelque chose qui vous déplaît, n'y faites pas attention » Cela va bien. Je suis mort ».

Nous sommes revenus au point de départ. Cette mi-septembre est pour le cœur de Veillot aussi chaude que la mi-juin.

Juliette doit recommencer à mettre les choses au point. De deux manières et dans la même lettre. D'abord en ce qui la concerne : qu'on ne s'inquiète pas outre mesure. « Je suis un petit animal plein de courage et qui regarde les choses en face ». Donc si la solitude lui met du vague à l'âme, ce n'est point pour ne pas se sentir protégée par la main de Dieu, avec l'ambition de bien faire, ce qui pour une chrétienne est l'essentiel. A son ami elle souhaite le bonheur et puis elle signe. Cette signature est suivie d'un long post-scriptum où il n'y a plus aucun artifice de style mais un abandon touchant, imposé par le désir de réparer le mal fait involontairement.

« Vraiment je suis embarrassée et ma plume s'arrête de » timidité. Cher Monsieur, je vais vous dire ce qu'une femme » d'esprit ne dirait pas : la douceur charmante de votre lettre » m'a remplie de tristesse. J'ai remonté le court passé de » quelques mois et j'ai vu que vous vous trompez quand vous

» dites que mon amitié vous est bonne et agréable. Hélas !
 » de quelle tristesse vous a-t-elle sauvé ? Dans ces longues
 » heures ternes sans vie, dans ces heures crucifiantes, de quel
 » secours vous a-t-elle été ? A vous, homme grave et sérieux,
 » elle a demandé de précieux moments. Quelquefois, le soir,
 » on est assis sous les arbres, tout est silence, le cœur oublie
 » le poids qu'il porte, il s'élève vers Dieu, la lutte est suspendue
 » pour un instant... On sent près de soi un frôlement, on en-
 » tend un cri qui vous arrache à la méditation et vous fait
 » bondir : c'est une chauve-souris... Tels sont certains souve-
 » nirs, certaines affections, certaines personnes... Je le jure,
 » je ne veux pas être pour vous cètte chauve-souris. Hélas !
 » je n'ai pensé qu'à moi en vous demandant une amitié de
 » frère. Je savais son prix et c'est mon excuse, mais s'il le
 » faut, et je vous en fais juge, s'il vaul mieux y renoncer, je le
 » ferai et que Dieu daigne se souvenir que j'ai fait pour lui
 » ce sacrifice ».

On ne peut plus délicatement, plus habilement replacer
 une borne sur le chemin où Veillot a tenté derechef de s'avancer.
 Il marque le coup. Tout en acceptant l'irréremédiable, il
 ne se retient pas de récidiver. Elle n'est pas autre chose qu'une
 demande indirecte en mariage, avec l'acceptation anticipée
 du refus, la lettre écrite le 17 septembre, en réponse à celle
 qu'on vient de lire.

« Ainsi, très chère Madame, voulant faire quelque chose
 » pour moi par un effort de compassion, vous m'offrez mon
 » congé. Voilà ce qui s'appelle consoler un homme dans la
 » peine. Eh bien, ajoutez que je vous ferais grand plaisir et
 » j'accepte. Mais si cela ne vous incommode pas trop, je pré-
 » fère rester. Arrangeons-nous ainsi et pour n'être pas moi-
 » même sans générosité, je changerai le sujet de la conversa-
 » tion...

» J'y ajoute un seul mot. C'est que, comme je suis juste, je
» suis reconnaissant. Oui, très chère Madame, votre affection
» m'est d'une douceur incomparable. Elle m'est douce par
» elle-même. C'est une très grande chose d'aimer ; la joie de
» l'amour est plus de donner que de recevoir, elle est dans le
» cœur qui aime, comme la beauté est dans l'œil qui vit. Il
» y a une douleur, sans doute, mais elle est bonne ou du moins
» elle est chère. Ce que votre affection, dans les limites où elle
» se tient, veut bien m'accorder, me rend plus heureux que
» je ne suis malheureux de ce que je n'obtiendrai pas...

» ...Une part de ce très grand bonheur que je faisais la
» folie de rêver se composait de votre bonheur à vous. Je ne
» croyais pas rien vous offrir. Je vous voyais un foyer paisible
» et néanmoins vivant, une vie enfin assise et en même temps
» noblement occupée, faite pour vos goûts les meilleurs, pour
» votre esprit, pour votre dévouement à la grande cause, en
» un mot digne entièrement de vous. Je vous plaçais dans un
» salon qui manque et qui deviendrait le centre français de la
» pensée catholique... Voilà le rêve. vous y êtes agissante,
» heureuse, honorée ».

Pour y opposer une contre-partie qui facilite sa résignation, le même Veillot énumère tout ce qu'il sait bien qu'on peut dire et tout ce que cet autre lui-même, le raisonnable et le positif, dirait si on le poussait.

« Si vous mettiez tout à ma décision, alors je m'oublierais
» moi-même, je ne verrais que vous et peut-être que je vous
» donnerais un avis tout contraire à mes désirs. Je compte-
» rais les embarras de la mésalliance, les existences dérangées,
» les calculs trompés, les froissements, les désenchantements
» possibles, ma vie enfin, prête à se perdre sans cours et sans
» bruit dans les sables de la vieillesse et je vous dirais, non.
» Laissez dans mon cœur votre chère image et n'y mettez

» point votre avenir. Un rayon de soleil a pénétré dans cette
» demeure longtemps fermée et la remplit d'une lumière jeune
» et charmante, mais cela tombe de vétusté. La lumière que
» vous voyez est le crépuscule et non pas l'aurore. Tout à
» l'heure, il n'y aura plus que la nuit et l'écroulement. A pré-
» sent, amis, j'ai tout dit, ces souvenirs et mon cœur ne font
» plus qu'une même cendre. Secouez cette cendre qui vole
» vers vous et n'y pensez plus ».

De tels aveux, même s'ils ne demandent pas de réponse, forment des obstacles sur le chemin de la pure amitié. Veillot le sent si bien que le jour même, il écrit une seconde lettre dans laquelle il révèle qu'il a failli jeter la première au feu. Juliette va droit sur l'équivoque. Le 18 septembre, de Nouvelles, à 4 heures du matin, elle pose, elle, la question décisive :

« Voyons, décidez, vous avez une conscience timorée et
» droite, vous avez aussi toute ma confiance. Voulez-vous de
» mon amitié de sœur ? Pouvez-vous être pour moi un frère
» et un guide ? Ne répondez pas trop vite. Votre lettre est
» un chef-d'œuvre, elle a un parfum d'un autre monde que
» celui-ci à coup sûr. Je ne la reprendrai pas mot pour mot.
» Je passerai l'échelle de corde, mais je sens avec reconnais-
» sance tout ce qu'elle contient ».

Veillot n'hésite pas. Il prend ce qu'on lui donne. Il sera l'ami que l'on voudra. Est-ce encore possible ? Est-il sincère ? Peut-il faire qu'il n'apporte pas davantage et le roman est-il fini ? Trente-cinq lettres de Veillot et quatorze de M^{lle} de Robersart sont là pour attester le contraire, encombrées de détails sur les mœurs du temps. Prenons-en ce qui concerne directement le sort précaire de leur amitié.

* * *

L'amoureux a beau avoir écrit : « je suis décidé à n'être pas fier et à prendre ce que l'on me donne », il tient à protester de

sa bonne foi. Son ambition, son rêve ont leur excuse, sur laquelle il entend revenir. Et cela nous vaut enfin une esquisse assez complète de la fameuse soirée du Colysée.

« Je ne vous ai pas trompée et je tiens l'engagement que » prenait mon cœur. C'était le soir du Colysée, le soir de ce » beau ciel, quand nous revenions par les rues désertes nous » donnant la main ; n'étions-nous pas déjà de vieux amis ? » Ne sentions-nous pas qu'une affection sincère nous liait et » que désormais il y aurait une forte trahison à oublier ce » serrement de main et ces paroles confiantes que se disaient » nos âmes réjouies des mêmes bonnes et pures émotions ? » En tournant derrière le Capitole, nous nous trouvâmes » éclairés à plein jour, la lune si douce et si brillante que nous » poussâmes en même temps un cri d'admiration. Je sentis » que c'était un dernier moment dans ma vie. Je vous dis : » je ne verrai plus cela. J'en étais assuré. En même temps la » joie inondait mon cœur et l'espoir y mourait. Je n'ai jamais » cru et je ne crois pas qu'un pareil instant me soit rendu. » Je ne demande pas qu'il revienne ; mais *il a été* et il demeure » impérissable. Ma pensée en est charmée et troublée pour » toujours. Quand même je pourrais faire que ce moment » n'eût pas été, je ne l'anéantirais point. J'aime mieux, quoi » qu'il m'en coûte, m'en souvenir. Je peux aussi m'en taire » et je m'en tairai. Laissez-le moi... »

On voit poindre l'interprétation par Veillot de ce pacte demandé par Juliette et déjà cette demi-tentative d'unir, au moins pour le passé, le cœur de son amie à son propre transport.

« Je serai l'ami que vous voulez. Mais laissez-moi cela. » Qu'est-ce que cela vous fait que cette soirée, que cette » minute ait à l'improviste illuminé une existence qui s'était » vouée à la solitude et qui y rentre avec un éblouissement ?

» Il n'y a pas plus de votre faute que de la mienne. Ni vous ni
 » moi n'avions prévu cette secousse soudaine, qui joignit nos
 » mains et qui nous laisse devant Dieu et devant le monde,
 » vous sans reproche et sans lien, moi sans reproche et sans
 » repos ! Je dis sans repos et ce n'est pas une plainte. Je ne
 » veux pas exciter votre compassion : 1^o vous avez le droit
 » le plus incontestable d'être insensible ; 2^o vous avez égale-
 » ment le droit de voir si vous ne pouvez pas emprisonner
 » tout mon rêve dans votre petite main, le comprimer, le
 » rogner, le broyer, le réduire aux proportions qui vous
 » plaisent et le mettre dans votre poche ; c'est ce que vous
 » avez fait et fort loyalement ; 3^o enfin, je n'en mourrai pas,
 » je n'en perdrai ni la raison, ni même la joie, et j'y gagnerai
 » probablement de la douceur. Tout est bien qui finit bien.
 » Cela finit par une amitié douce, solide, chrétienne. C'est
 » bien. S'il y a quelque chose à reprendre, on ne l'a pas fait
 » exprès, on ne le fera plus ; très bien ».

Juliette accepte de s'engager ainsi, du moins son silence le fait supposer. « Laissons là nos querelles », écrit-elle après avoir déclaré pourtant qu'elle a déchiré une « très longue lettre » où elle demandait « très longuement et très mal », une fois de plus, si son correspondant admet l'amitié dans ses « armes et bagages ». Elle n'est donc pas sûre. Veillot, de son côté, avoue avoir renoncé à envoyer une autre lettre explicative et brûlante. « Ah ! si nous osions, si nous pouvions » être pleinement sincères, comme cela serait vite mis au net ! ». Oui, mais sur quoi porterait la sincérité ? L'écrivain assure qu'il pratique volontiers l'amitié. Il donne en référence les amis anciens et récents qu'il s'est faits et aussi le ferment secret des convictions communes. « Deux catholiques se » connaissent toujours depuis longtemps à l'heure où ils se » rencontrent. Ils ont les mêmes pensées, les mêmes ten- » dresses ; ils sont au courant l'un de l'autre ».

Mais s'ils sont de sexes différents ? Veillot aborde l'objection : « L'Amitié entre homme et femme a ses conditions particulières ». Là est tout le débat. M^{lle} de Robersart ayant eu la singulière idée de lui conter qu'une proposition de mariage lui est venue récemment en Belgique par l'intermédiaire de son confesseur, l'ami met déjà les choses au pire et se lamente sur l'obligation où il sera, de cesser toute correspondance. En attendant les lettres vont leur train, Veillot, de nouveau à Epouisses, chez les Guitaut ; Juliette, à Versailles près de Charlotte de Grammont. L'éloignement favorise la passion.

« Si je m'en croyais, je vous écrirais tous les jours et toute » la journée. Vous m'avez recommandé de penser à vous charitablement. Il n'est point possible d'avoir l'esprit et le cœur » plus occupés d'une créature. Je vous devrai toujours beaucoup » coup pour la joie que j'ai de vous tant aimer ».

M^{lle} de Robersart trouve un moyen ingénieux de remédier à cette mésentente secrète qu'est l'amitié amoureuse, quand les partenaires ne sont pas à l'unisson. Elle y introduit un tiers. La lettre par laquelle elle explique à Louis Veillot comment elle a fait pénétrer Charlotte de Grammont, qu'il ne connaît pas encore, dans leur confidence, est pleine de précaution et de douceur habile.

« Voyez-vous, Monsieur, pourquoi j'ai un culte pour l'amitié, c'est qu'elle est le plus grand don que Dieu m'ait fait » et tout ce qu'il m'a donné de bonheur m'est venu par elle. » J'ai été élevée au couvent avec Charlotte, nous nous sommes » toujours tout écrit, *tout dit*. C'est une autre moi-même, » meilleure que moi et telle que vous me voudriez... Elle » garde mes secrets, m'aime avec aveuglement et me donne » de l'esprit ».

Cela pour préparer l'ami à admettre que les lettres, toutes les lettres aient été mises sous les yeux de la confidente inconnue. Veillot accepte de bonne grâce.

« Ce que je serais enchanté de dire au monde entier, » Madame, je ne peux trouver mauvais que vous l'ayez dit » à cette amie au cœur gracieux et sûr ».

Il a recommandé seulement qu'après lecture on brûlât les documents. « Sinon je vous prédis que ces pauvres lettres » finiront pas tomber chez l'imprimeur et alors il viendra des » commentateurs qui ne manqueront pas d'y trouver des » fautes d'orthographe et plus encore qu'il n'y en a ».

Malgré cette perspective et depuis ce moment, sachant qu'il s'adresse désormais à deux personnes, l'écrivain fouette sa verve. Il abonde en descriptions, en impressions, en confessions. Et le résultat, c'est une lettre écrite à deux ; Charlotte commence. Elle a une requête à présenter. Elle voudrait lire aussi les lettres de Juliette que Veillot possède : « Je » vous prie, apportez-moi tout le paquet, soyez indulgent » pour cette innocente curiosité ». Juliette achève : « Char- » lotte ne veut pas qu'on les brûle. Elle veut les faire imprimer » elle-même, 50 ans après ma mort. Elle dit encore que quand » nous serons réduits à la misère, elle ira dans les Amériques » en faire des lectures qui nous rapporteront de quoi vivre » royalement ».

Veillot a éventé la mèche. Il se doute pourquoi on insiste tant pour cette restitution. Il s'exécute et écrit à Charlotte « l'amie » :

« En vous donnant la satisfaction de lire ces lettres char- » mantes, vous ne serez pas fâchée de vérifier si la « colombe » étourdie » a toujours été maîtresse de ses ailes comme de son » cœur et ne s'est avancée que jusqu'où il fallut ».

Mais à Juliette « l'ennemie », il déclare n'obtempérer qu'à un ordre, dont il ne dissimule pas la dureté : « Lorsqu'on s'est » donné un maître, il faut obéir ». Et puis, encore une fois, il regrette son amertume. Il cherche dans la démarche même de

Charlotte et l'insistance de Juliette un témoignage d'intérêt plus vif.

« Cette nuit je me suis répété votre lettre. J'y ai senti de » véritables mouvements du cœur et comme une bonne volonté de m'aimer un peu plus si vous le pouviez ».

Ah ! si cela était ! Mais cela n'est pas. Alors, nouveau mouvement de dépit. Ne vaudrait-il pas mieux en rester là ? Le monde pourrait chuchoter, puisque l'amie la plus chère s'inquiète déjà, puisqu'elle cherche en somme à supprimer la trace d'un échange. Il eût été plus simple de demander à l'intéressé de l'effacer en brûlant lui-même les lettres. Tout est vain. « Il m'a semblé parfois que vous souhaiteriez de m'aimer » un peu plus, comme je souhaiterais de vous aimer un peu » moins ». Mais si cela était ? « Quand bien même votre cœur » vous pousserait vers moi, vous n'auriez pas le courage » de le suivre et je crois sincèrement que vous feriez bien ».

Les voilà à deux pas d'une rupture. Veuillot espère que sa menace éveillera chez son amie le sentiment qu'il ne veut pas renoncer à savoir possible. M^{lle} de Robersart, aidée de M^{lle} de Grammont, la préfère à l'équivoque. Elle va enfin aborder elle aussi le sujet redoutable ; mais après cela, que restera-t-il à faire ?

« Voulez-vous savoir une fois pour toutes le fond de mon » cœur : loyalement le voici. J'ai pour vous le sentiment profond, vif, dévoué que je portais au frère que j'ai eu l'affreux » malheur de voir mourir il y a deux ans. J'ai pour vous ce » sentiment-là, pas un autre — jamais un autre — et sentant » ma jeunesse presque effeuillée, je désire obtenir de vous » la même amitié. Si j'avais entrevu que je dusse vous causer » une seule peine, j'aurais sacrifié jusqu'au plaisir de vous » connaître. J'ai une mortelle douleur d'être pour vous ce » que je suis. Pardonnez-moi d'avoir cru à votre amitié. Si

» je prends votre temps, si je pèse dans votre vie, laissez-moi,
 » je vous laisse entièrement juge ».

Devant une telle mise en demeure, l'amoureux sait que tout est fini. « Cela vaut mieux ainsi, je vous remercie de » votre sincérité entière. Je croyais, je voulais n'espérer rien » et j'avais au fond de l'âme une espérance obstinée. Vous » l'avez vu et vous avez dit le mot qu'il fallait ».

Est-ce un adieu ? « Je crois que je ne vous verrai plus... » Premier mouvement, suivi à peu de temps de là d'un second. Veillot, rentré à Paris, a repris une activité interrompue depuis Rome. « Je compte que me voilà devant mon bureau » pour huit ou neuf bons mois ». Et déjà il s'impatiente de ne pas avoir de lettres de l'absente. M^{lle} de Robersart est à Versailles. L'opération imposée par M^{lle} de Grammont n'a pas eu lieu encore. La victime en réclame l'accomplissement.

« J'ai une promesse à remplir dont votre dernière lettre ne » m'a pas sans doute dégagée. Je ne peux pas la lire, cette der- » nière lettre comme vous m'y engagez. Elle est sous 'un ca- » chet que je ne romprai pas. Je ne romprai pas cela ni autre » chose ».

* * *

L'entrevue a lieu. Veillot connaît enfin l'amie de l'amie. Ses préventions se dissipent, elles vont se muer en une charmante camaraderie qui engendrera une longue correspondance entièrement publiée. Quand Veillot rentre de Versailles, son cœur est comme allégé. M^{lle} de Robersart et lui vont s'écrire à nouveau et longuement, dégagés en apparence de toute arrière-pensée. Juliette, stimulée par M^{lle} de Grammont, fait miroiter un style à facettes digne en tout de son spirituel partenaire.

Quelque chose qui n'est pas mort, gronde pourtant sous

le jeu amical. Un partenaire n'est pas, ou ne demeure pas de bonne foi. Il a son espoir déçu, sa rancune amoureuse et le goût de la bataille qui ne le quittera jamais, même s'il la sait perdue.

Molière servira d'occasion à ce qui ne semble d'abord qu'une escarmouche. Louis Veillot l'a traité sévèrement dans son *Molière et Bourdaloue*, dont les chapitres commencent à paraître dans la « *Revue du Monde Catholique* ».

« Parlons un peu de Célimène puisque vous lisez le *Misanthrope* ». Tel est le début de la quarante et unième lettre et c'est le procès de la coquetterie. « Toute femme est coquette par nature, comme tout homme est vain et menteur ». Brillant développement sans rien de personnel. Dans la lettre suivante, le glissement est évident. Célimène et Alceste ce n'est pas seulement la coquetterie exploitant la fausse sincérité. C'est encore, c'est surtout une opposition entre la prétention d'échapper à l'amour et la loi humaine et divine qui y subordonne la femme. Sur ce terrain-là on va vite aux allusions transparentes.

« Entre l'homme et la femme Dieu a créé une certaine » subordination, il faut l'accepter ainsi et se moquer du sot » orgueil qui veut voir là une infériorité. Cette fausse vue nous » jette dans le désordre et dans le malheur. Je ne vous dis » pas cela pour influencer sur vos déterminations. Vous vous » êtes fait une vie à part et qui probablement doit rester à » part. Nous philosophons simplement ».

La riposte de Juliette n'est pas de la philosophie. « J'ai » dit une fois des choses faites pour tomber à l'eau. Elles ont » surnagé et voilà mon jugement, mon esprit et même mon » cœur en mauvaise réputation auprès du redoutable ami ».

Pourtant elle tient bon. Elle ne peut pas accepter que la femme soit « l'ombre de l'homme ». Comme les princesses qui

règnent à cette époque sur trois trônes d'Europe, M^{lle} de Roberst a rêvé d'être « reine chez elle ». Elle n'accepterait jamais d'être le « hochet d'un sot ».

Veillot tient maintenant la ligne de sa revanche. Il va fort.

« Nous ferons chacun un traité sur le mariage. Le mien est » à l'usage des hommes sérieux, le vôtre à l'usage seulement » des demoiselles qui ne veulent pas se marier ».

Il l'accuse d'orgueil, d'insensibilité. Elle use avec modération de ses armes naturelles : une douceur triste, une plainte de victime, l'exemple trop général d'hommes inférieurs adulés par des femmes sensibles. Il ne veut rien entendre. Il a son grief. « Je suis un sot de prêcher les devoirs d'épouse à une » personne qui a résolu de s'endurcir dans sa condition de » fille ». Mais aussitôt, pris de peine à la pensée de voir cesser la controverse, il lance cet hommage :

« Quand vous aurez couru le monde encore quelques années » et qu'une certaine verdure sera tombée avec une certaine » verdure, je ne sais pas ce qu'il y aura de meilleur à aimer » que cette étrange Juliette. Il ne faut que de savoir attendre ».

La spirituelle Comtesse, elle non plus, ne songe pas à désarmer. Sentant faiblir l'attaque, elle attaque à son tour. Avec la plus grande liberté d'esprit, elle conte une histoire de corde de pendu, tout à fait à la Sévigné. Et elle termine par ce trait qui doit percer l'épiderme de l'ami.

« Votre lettre est de la plus jolie fausse patte de velours » qui soit par le monde. Je sens bien la griffe, tout veloutée » qu'elle est ».

De cette amitié batailleuse quelle est la vraie signification ? N'est-ce pas tout le débat ? Pour Juliette, nous le savons, l'Amitié est Reine, il faut la servir. Pour Veillot la servir, c'est s'en contenter. Depuis qu'on se voit à Versailles,

une partie du débat nous échappe. En voici un écho griffonné dans le trajet de retour à Paris, sous forme d'un dialogue inventé pour les besoins de la circonstance. Une dame serait montée dans le wagon de Veillot. Il aurait lié conversation, elle l'aurait amenée sur le sujet brûlant.

« Monsieur, comment définissez-vous l'amitié ? — Madame, »
» c'est un sentiment très doux, très fort, très durable qui »
» nous attache à une personne et nous porte à lui vouloir »
» du bien et à lui pardonner toute sorte de torts... — L'amitié »
» est-elle jalouse ? — Non Madame. — Ah ! ah ! Eh bien, vous »
» n'y entendez rien, Monsieur. J'ai une amie, si elle se mariait, »
» je lui arracherais le cœur pour le donner à manger aux »
» poissons rouges... — Mais, Madame, c'est de l'amour cela ! — »
» De l'amour ? Fi donc, je ne crois pas à l'amour, Monsieur ».

Juliette est partie pour la Belgique. Veillot l'y poursuit de son ironie.

« J'ai vu aujourd'hui un savant médecin, je lui ai demandé »
» ce qu'il pensait de l'air belge. Ah ! m'a-t-il répondu, quel »
» air ! C'est du bouillon gras. Cela nourrit, cela tranquillise. »
» Ce n'est pas en Belgique que vous trouverez les rêveurs, les »
» évaporés ni aucune ombre de ces inquiets et de ces tour- »
» mentés qui ne sont contents de rien et ne se trouvent bien »
» nulle part ».

Non, mais on y reçoit des demandes en mariage. M^{lle} de Robersart est obligée de mettre en garde son ami contre des fausses nouvelles. Il crâne :

« Je sens cette délicatesse de l'amitié, elle me charme. »
» Quand la nouvelle sera vraie, pour l'honneur de nos argu- »
» ments, croyez que je la recevrai d'un cœur ami ».

Mais trois lignes plus loin : « Je vous assure que je n'ai »
» plus d'objections contre le voyage d'Espagne. Il vous tente, »
» c'est assez. Il vous faut des distractions, puisque vous ne »
» voulez pas des supplices ».

Son amitié est toujours ombrageuse. Tant qu'il s'agit de causer, surtout d'écrire, tout va bien ou à peu près. A Charlotte il est plus explicite. Il aurait dit, du moins M^{lle} de Grammont le rapporte à Juliette, que l'amitié « ne peut exister « entre deux personnes qui ne s'habillent pas de même ». M^{lle} de Robersart le lui reproche et, comme c'est la fin de l'année, elle veut la terminer en douceur : « Oublions nos torts, pardonnez-moi les miens, n'en ayons plus ».

Belle occasion pour Veillot de faire le bilan de ces six mois décisifs. Deux lettres, coup sur coup, datées de Paris le 31 décembre 1862. D'abord un bel hommage de gratitude : « Véritablement j'ai reçu un beau présent, c'est cette amitié » dont nous n'avons l'air de ne pouvoir ni fixer le caractère » ni peindre la figure. Qu'elle soit ce qu'elle voudra ... »

Ensuite une longue confession, émouvante révélation d'un Veillot inconnu, digne de servir à la gloire de celle qu'il n'a pas cessé d'aimer.

« Voyons, tirons tout au clair et finissons bien le roman. » L'auteur du *Parfum de Rome* en voit l'origine bien avant la rencontre de juin. Les autres fois qu'il est venu dans la Ville éternelle, peu après sa conversion, puis après le deuil de sa femme, il révèle avoir senti profondément l'isolement de son cœur, voile entre lui et la beauté qui l'entoure. Une mélancolie plus grande encore prélude à l'heure de la rencontre avec Juliette. Il pensa la fuir, mais déjà il avoue se trouver trop bien en sa compagnie. Et la promenade au Colysée fit le reste.

« Vous étiez appuyée sur moi, vos deux mains unies sur » mon bras, les yeux tournés vers les miens et vous pouviez » sentir les battements de mon cœur. J'ai cru que vous aviez » aussi un cœur et qu'il battait comme le mien. Je me voyais » tout à coup transporté dans le plus long, le plus cher et le plus

» impossible de tous mes rêves. Cette affection, cet amour qui
» devait me rendre Rome plus belle, cette grâce de la vie
» humaine, le plus grand bien que l'âme puisse sacrifier à
» Dieu, cette couronne mortelle, mais descendue du ciel pour
» conquérir l'immortalité, est-ce que ce trésor m'était donné?
» Je le crus, mon illusion alla jusque-là. Je fus insensé, mais
» pourquoi vous teniez-vous si près de mon cœur ? »

Une pensée héroïque hante le chrétien en ce lieu sanctifié ?
Les époux martyrs immolés sur le Colysée, en mourant ensemble, goûtaient de près les délices du ciel. Veillot pense au même bonheur, avec Juliette à ses côtés : « En ce moment
» donnant ma vie, je sentais que j'aurais donné quelque
» chose ».

Confesse-t-il son illusion ? Non, même maintenant, il ne veut pas reconnaître s'être trompé. M^{lle} de Robersart a été prête à l'aimer. C'est elle qui n'a pas voulu que son rêve s'évanouît.

« Non, vous ne le vouliez pas. Vous n'auriez pas si doucement mis votre main dans ma main, vous ne m'auriez pas
» offert cette illusion fraternelle que vous m'opposez aujourd'hui, comme une parole qui devait m'éclairer. Il vous
» plaisait que j'eusse le sentiment plus vif, non moins pur qui
» faisait trembler ma voix. Vous ne pouviez vous méprendre,
» vous ne le feigniez même pas. Si vous aviez voulu me tirer
» alors de mon rêve, vous auriez bien su trouver le mot, que
» vous avez jeté plus tard. Ce sentiment qui éclatait dans
» mes paroles encore plus que dans mes lettres, il vous plut
» que j'en fusse rempli tant que je demeurai à Rome. Ne vous
» en défendez pas, je ne pourrais vous croire. Durant ces longs
» entretiens si confiants, quand vous m'abandonniez vos
» mains et quand vous m'écoutez d'un regard si doux, vous
» disais-je des paroles de frère ? Ou vous vous êtes jouée bien

» cruellement et perfidement, ou vous avez vous-même dépassé
 » l'affection fraternelle que vous ne cessiez de m'offrir ».

Et voilà le grand sujet de consolation, de revanche de l'amoureux éconduit. Il a ému, on l'a aimé. Ensuite on s'est ressaisi. « Ainsi tout s'explique et tout est loyal ». Maintenant il accepte, et il se résigne.

« J'ai violemment souffert et puis j'ai souri et puis j'ai
 » senti qu'enfin je vous aime très amicalement. Mais mon
 » pauvre cœur a éclaté et lorsqu'enfin il a fallu ramasser les
 » morceaux de ce cœur brisé et y remettre l'ordre, j'ai vu que
 » l'amour était parti ».

De ce qui reste on peut se contenter, mais à condition d'accepter la vérité de ce qui fut, de ce qui est.

« Allons à nos besognes et soyons amis. Je ne dis pas frère
 » et sœur. On est frère et sœur quand on a la même mère.
 » Sauf cela, on est venu au monde et on reste homme et
 » femme, mais on peut devenir amis et je crois que nous le
 » sommes ».

Il termine sur un dernier soupir : « Il vous est bien dû.
 » Dormez en paix. Finis ».

Nous n'avons pas la réponse de Juliette. Elle a dû la supprimer du recueil manuscrit où elle était parmi les lettres qu'elle avait recommandé à son correspondant de brûler et qu'il n'a pu restituer par l'entremise de M^{lle} de Grammont. Nous pouvons juger de son contenu par ce qu'en dit Veillot qui l'a reçue à Epoisses, ayant quitté Paris le lendemain du jour de l'an.

« Je suis resté quelque temps sans l'ouvrir. Je n'avais pas
 » besoin de la lire. Ce que j'ai pensé je ne saurais le dire ; le
 » flot qui a jailli de mon cœur pour vous envelopper d'un
 » embrassement aussi pur que vous, est au nombre de choses
 » que la parole n'exprime pas. Elle dit trop et ne dit pas

» assez. J'ai senti que je vous aime, que je vous suis dévoué,
» que vous êtes bonne, que vous êtes sage, que vous êtes
» douce et que c'est à vous de prendre le gouvernement de
» notre amitié ».

Apaisement définitif, renoncement. Le vicil homme n'est pas mort. Il poussera encore des pointes. Son amié reste jalouse, elle soupire des « hélas ! hélas ! » Du moins accepte-t-elle de demeurer l'amitié. La correspondance se continuera pendant que M^{lle} de Robersart se remettra à courir le monde et que Veillot, bientôt repris par le journalisme, mènera de front cent travaux.

* * *

A ce roman vécu il y a un épilogue littéraire. Au cours de sa correspondance sentimentale, l'écrivain n'avait pas été sans prendre un plaisir désintéressé à la verve, à la manière de dire de sa bouillante amie. Juliette de Robersart, sauf quand elle se sentait à l'abri de l'offensive redoutée, s'est rarement trouvée en possession de tous ses moyens devant le « prince des lettres ». Elle est beaucoup plus libre d'allure quand elle écrit à son amie. Charlotte de Grammont ne manqua point de communiquer à Veillot les lettres de voyage reçues d'Espagne et d'Afrique. Une complicité d'admiration les unit qui aboutit à un projet caressé en secret et poursuivi avec ténacité par l'homme de plume. Il s'agit de la réunion, et de l'édition en un volume des *Lettres d'Espagne*. Une fois mise en train, l'affaire est menée avec une diligence qui oblige Veillot à prendre sur son temps encombré pour corriger les épreuves et veiller à la sortie du volume. Celui-ci voit le jour en 1866, muni d'une préface anonyme qui est d'abord un jeu de Veillot, pris au sérieux par Charlotte. On y lit, c'est encore une lettre :

« Une chose manquait à la gloire de la Belgique. Quoi »
» donc ? Peu de chose, Madame, si vous voulez, mais enfin,
» quelque chose : un écrivain français. Je ne conteste pas à la
» Belgique ses savants, ses érudits, elle en eut, il lui en reste.
» Des orateurs, elle n'en a que trop. Mais un écrivain français,
» elle ne l'avait pas et c'est le présent que je lui fais ».

Ce présent, un autre l'avait précédé. Celui fait à Veuillot lui-même, et au passé littéraire qu'il représente, d'un écrivain jusqu'à ce jour inédit. Ni dans son immense production en volumes et en articles, ni dans aucun de ses gentils romans, ni même à travers sa vaste correspondance aujourd'hui en majeure partie publiée, on ne trouve les accents émus et la verve tour à tour alerte et amère des lettres à M^{lle} de Roberst. Le secret de la « Comtesse belge » comme inspiratrice et comme émule, n'est-il pas dans l'énigme que, jusqu'au bout, elle a présentée à l'homme, à l'écrivain vieillissant ? D'un bout à l'autre il l'a aimée sans la comprendre et quand, préfaçant le volume des *Lettres d'Espagne*, il écrit : « Il est parfaitement vrai que le préfacier ne connaît pas l'auteur », il ne fait que jouer sur les mots. Mais il ajoute, et cela on ne le saisit qu'aujourd'hui : « A la rigueur on pourrait même soutenir qu'il ne l'a jamais connu ».

Henri DAVIGNON

LE CENTENAIRE D'OCTAVE PIRMEZ

MM. Gustave Charlier, directeur, Maurice Wilmotte et le secrétaire perpétuel ont représenté l'Académie aux cérémonies organisées à Châtelet, à l'occasion du centenaire de la naissance d'Octave Pirmez. S. M. le Roi assistait à la cérémonie du matin.

M. Maurice Wilmotte a prononcé le discours suivant :

Sire, Mesdames et Messieurs,

Désigné par nos deux Académies pour assister officiellement à cette émouvante cérémonie, j'ai, de plus, été prié par le Comité du Centenaire d'Octave Pirmez de prendre aujourd'hui la parole. C'est pour moi un honneur aussi périlleux qu'il est imprévu. Octave Pirmez n'a jamais fait partie de notre Académie Royale des Sciences, Arts et Lettres et il est mort bien trop tôt pour que sa sœur cadette, l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, pût avoir la joie de se l'agrèger. Pas plus que Charles de Coster, Camille Lemonnier et Emile Verhaeren, elle n'a donc pu l'inscrire parmi ses membres.

Mais il me sera permis de rappeler ⁽¹⁾ que lorsque les *Jeune-Belgique* fêtèrent l'auteur d'*un Mâle*, dans un banquet resté

(1) Il me sera également permis — ce que je n'ai pu faire le 16 mai — de rappeler ici que j'ai donné la première anthologie de Pirmez, avec une préface, dans une petite collection consacrée à nos meilleurs écrivains, et que depuis lors, d'assez nombreux travaux ont été publiés sur le maître d'Acoz, parmi lesquels on doit citer plus particulièrement ceux de MM. Léon Chenoy, Charles Delchevalerie et surtout Paul Champagne, fondateur de la société des « Amis d'Octave Pirmez » et animateur très zélé de tout un mouvement régional, dont les fêtes de Châtelet sont l'attestation publique.

fameux, la mémoire encore fraîche d'Octave Pirmez, qui avait encouragé leurs débuts, leur dicta ce geste délicat et tendre de fleurir le siège qu'ils lui destinaient et qu'il n'avait pu occuper. N'était-ce pas une sorte d'anticipation, signifiant qu'une Académie des Lettres, s'il avait survécu, lui aurait réservé un jour son premier fauteuil?

Voilà peut-être une raison suffisante pour qu'un académicien tente d'esquisser brièvement ici l'éloge de ce grand mort et pour qu'il nous appartienne un peu, à nous aussi, qui l'aurions admiré et applaudi avec autant de zèle que ses concitoyens.

Parlons de l'homme d'abord. Permettez-moi, ne l'ayant pas connu, d'invoquer le témoignage d'un de ces Jeune-Belgique, dont il suivait attentivement l'effort. James Van Drunen, éminent technicien en même temps qu'écrivain doué, nous rapporte, dans la première étude qui vaille sur Pirmez, que chargé du tracé d'un chemin de fer d'intérêt local dans la région, il eut l'occasion de visiter plusieurs fois le châtelain d'Acoz. Il ne devait jamais oublier l'homme qu'il vit, partant pour la chasse, guêtré, coiffé d'un feutre à petits bords, « les cheveux fins qui bouclaient aux tempes... la » figure délicate, infantile avec une fatigue douce, dessinant la tension de l'esprit... le regard subtil dans des » yeux petits et vifs, une voix grêle et un sourire un peu » souffrant. »

Tel fut l'homme, telle aussi l'intelligence, affinée, attendrie et souffreteuse, tôt dominée par l'afflux d'une sensibilité native, que les exercices physiques et le grand air n'avaient pu réduire. L'enfant avait longtemps goûté cette liberté que l'école refoule inévitablement; un essai malheureux d'internat au Collège Saint-Michel avait été suivi d'une libération obligée, tant la santé de l'adolescent s'altérait. Et, encouragé par la complicité d'un précepteur bienveillant, d'un

bon abbé qui rappelle un peu celui qui fit faire au Prince de Ligne des humanités sans douleur, Octave Pirmez put grandir, de la sorte, à même la nature, travaillant certes beaucoup, mais sans cesse en contact et comme en confiance avec ce qu'il appelait l'œuvre de Dieu.

Il était pieux, — ses origines et son éducation le voulaient, — il n'était pas dévot, et à le bien lire on devine que l'angoisse pascalienne du doute ne l'épargna point. La notion de l'injustice morale et sociale, dont il fut trop souvent le spectateur, l'avait rendu sévère pour les grands de ce monde, pitoyable pour les petits, et justement inquiet pour la finalité humaine.

Pourtant le moraliste, dont il avait la plus belle étoffe, ne se désintéressa jamais de ce grand problème. C'est l'humanité qu'il cherche dans les objets naturels. Qu'il oppose le passé au présent ou que sa curiosité de voyageur muse devant la montagne ou l'Océan, toujours la même pensée l'obsède, et c'est celle de notre destin. Mais dans l'homme il ne veut point apercevoir ces formes extérieures, qui, trop souvent à son gré, retiennent l'attention de l'artiste. Dans le regard des enfants qui suivent une musique militaire (*Rémo*), comme dans l'œil allumé des belles filles de Capri (*Journées de Solitude*), il prétend retrouver également l'étincelle de spiritualité, qui dénote une origine divine. Cette âme qui le sollicite, il la respire dans la brise, il en recueille l'écho dans le mugissement de la tempête comme dans les pépiements des halliers ; il nous dit qu'il en rêvait déjà tout petit enfant, en écoutant le son des cloches matutinales. Pour lui, comme pour son grand maître Chateaubriand, le mystère des choses naturelles n'est donc plus un mystère.

De là, un certain vague dans l'expression de sa pensée, comme une certaine indécision dans son humeur. « Toute

» méditation, a encore écrit son premier biographe, rami-
» fait en son cerveau une multiplicité de commentaires
» embrouillés de déductions ; les hypothèses se présentaient
» en grappes et il ne savait par où commencer. »

Et c'est pourquoi Octave Pirmez ne voulut jamais s'astreindre à composer un vrai livre. Ceux qu'il nous a légués sont plutôt des recueils de notes, souvent profondes, toujours personnelles, qu'un lien assez lâche réunit en gerbes. Ni poète ni romancier, il était moraliste par essence et par définition. Mais un moraliste dénué de l'envie de dogmatiser et même d'enseigner. Là est le charme, la rareté de son œuvre, peut-être aussi ce qui en écartera toujours le lecteur ordinaire.

Echappant à toute classification, Octave Pirmez reste donc pour nous une figure de haute et belle indépendance. Isolé parmi les siens, lui qui avait en horreur l'activité industrielle et le progrès mécanique, il ne s'attacha pas davantage à nos querelles politiques et sociales. S'il avait été académicien, je crois sincèrement qu'enfermé dans une réserve hautaine, il se fût contenté de cette réceptivité silencieuse, où ses contemporains le virent persister jusqu'au bout. On l'eût trouvé à Bruxelles, comme il était à Acoz, courtois mais distant, enveloppé de son rêve comme d'une cape de magicien, faite pour l'emporter au delà des espaces terrestres.

Et j'estime que le contraste entre une ambiance de fièvre humaine, comme celle dont ce pays offre le spectacle, et sa frigidité marmoréenne de penseur, est peut-être ce qu'il y a de plus émouvant en tout ceci.

CHRONIQUE

ÉLECTIONS

En sa séance du 21 mars, l'Académie a élu, pour remplacer M. Fernand Severin, décédé, M. Henri Davignon.

M. Georges Marlow a été élu, le 9 avril, en remplacement de M. Max Elskamp, décédé.

COMMUNICATIONS

A la séance du 13 février, M. Ferdinand Brunot a donné lecture de documents inédits concernant l'usage de la langue française en Belgique au temps de la Révolution et de l'Empire.

Le 7 mai, M. Hubert Krains a lu une étude sur le romancier belge Xavier de Reul.

Le 11 juin, M. Henri Davignon a donné lecture d'une étude sur « Une amie belge de Louis Veuillot : la comtesse Juliette de Roberst », d'après une correspondance inédite.

PRIX

En sa séance de janvier, l'Académie a décerné le Prix Eugène Schmits à M. Georges Jouret, pour son livre : *La Morale des Eludians*.

LE CENTENAIRE DE GÛTHE

En sa séance du 12 mars, l'Académie a adopté la motion suivante, présentée par M. Georges Rency :

« En sa séance du 12 mars et à l'unanimité des membres présents, l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, considérant le caractère universel de l'œuvre de Gœthe, s'est associée sans réserve à l'hommage d'admiration que le monde civilisé tout entier rend à la mémoire de l'auteur de *Faust*, à l'occasion du premier centenaire de sa mort. »

M. Rency avait justifié sa proposition en ces termes :

« Le monde civilisé tout entier, sans distinction de races ou de cultures, célèbre en ce moment le premier centenaire de la mort de Gœthe.

» Il paraîtrait superflu d'exposer ici les raisons de l'unanimité de cet hommage auquel ne feront tort nulle part de récents et cruels souvenirs.

» Gœthe, en effet, dépasse tellement, par son génie unique, les frontières politiques de sa patrie, qu'il serait aussi absurde de lui tenir rigueur de ses origines qu'à un Beethoven, par exemple. De tels hommes appartiennent, non à un peuple ou à une race, mais au commun patrimoine de l'Humanité.

» Après un siècle, l'œuvre de Gœthe n'a rien perdu de son inépuisable vitalité. On dirait qu'à chaque génération nouvelle, elle se révèle sous de nouveaux aspects et découvre des forces inconnues. C'est, en effet, que l'auteur y a mis toute l'énergie vitale qui l'animait lui-même. C'est que cette œuvre demeure comme l'éternel et magnifique témoignage d'un homme qui a consacré sa vie à prendre une pleine et entière conscience de lui-même, à réaliser en lui le difficile et merveilleux équilibre de l'instinct et de la raison. Cette émouvante expérience, féconde en utiles leçons, se passe, en quelque sorte, sous nos yeux et chaque ouvrage de Gœthe, depuis *Gœtz de Berlichingen* jusqu'au deuxième *Faust*, en est une phase essentielle.

» Jamais œuvres littéraires n'eurent, peut-on dire, un tel caractère de nécessité, ne furent plus directement l'expression d'un être qui aime, souffre, admire, adore, croit et doute tour à tour, d'un être qui ose regarder en face le sphinx éternel.

» Voilà pourquoi l'œuvre d'un Gœthe vient se ranger à côté de ces rares et puissantes créations poétiques qui défient le temps parce qu'elles sont au-dessus du temps, qui semblent même se dépouiller des singularités de climat, de langue et de nation : l'*Iliade*, la *Divine Comédie*, *Hamlet*, *Don Quichotte*.

» C'est en vertu de cette exceptionnelle éminence du Poète de Weimar, que je me permets, Messieurs, de vous proposer d'associer notre Compagnie au culte fervent et universel que l'on rend en ce moment à sa haute mémoire.

» Sans doute l'Académie a-t-elle été fondée avant tout pour la défense et l'illustration de la langue et de la littérature françaises. Mais rien ne saurait lui interdire, à l'occasion, de s'incliner avec admiration et respect devant le génie littéraire d'une autre langue et d'une autre nation. On pourrait même estimer que le caractère international dont elle est revêtue, lui en donne le droit et lui en fait un devoir. »

LE CONSERVATOIRE DE BRUXELLES

M. Hubert Stiernet, vice-président, et le secrétaire perpétuel ont représenté l'Académie à la séance solennelle, tenue au Conservatoire Royal de Bruxelles, le 28 mai, pour célébrer le centième anniversaire de la fondation du Conservatoire.

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Membres belges

- MM. Alphonse BAYOT, rue Marie-Thérèse, 5, Louvain.
Emile BOISACQ, 271, chaussée de Vleurgat, Bruxelles.
II. CARTON de WIART, chaussée de Charleroi, 137, Bruxelles.
Gustave CHARLIER, 29, square Vergote, Bruxelles.
Albert COUNSON, boulevard des Martyrs, 140, Gand.
Léopold COUROUBLE, 4, rue Adolphe Guiol, Toulon (Var).
Henri DAVIGNON, 176, rue de Trèves, Bruxelles.
Louis DELATTRE, rue Beeckman, 28, Uccle.
Jules DESTRÉE, rue des Minimes, 45, Bruxelles.
Georges DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.
Louis DUMONT-WILDEN, 181, avenue de Paris, Rueil (Seine et Oise) France.
Jules FELLER, rue Bidaut, 19, Verviers.
Georges GARNIR, rue du Cadran, 7, Bruxelles.
Valère GILLE, rue Lens, 18, Bruxelles.
Edmond GLESENER, rue Alphonse Hottat, 21, Bruxelles.
Arnold GOFFIN, 38, rue François-Stroobant, Bruxelles.
Jean HAUST, rue Fond-Pirette, 75, Liège.
Hubert KRAINS, avenue Emile-Max, 68, Bruxelles.
Maurice MAETBERLINCK, villa «les Abeilles», Les Baumettes, Nice.
Georgés MARLOW, 528, avenue Brugmann, Bruxelles.
Albert MOCKEL, avenue de Paris, 179, Rueil (S. et O.).
Georges RENCY, avenue Jean Linden, 53, Bruxelles.
Henri SIMON, à Lincé-Sprimont.
Paul SPAAR, rue Jourdan, 84, Bruxelles.
Hubert STIERNET, 149, rue Stéphanie, Bruxelles.
Emile VAN ARENBERGH, 46, boul. Général Jacques, Bruxelles.
Gustave VANZYPE, rue Félix Delhasse, 24, Bruxelles.
Georges VIRRÈS, Lummen (Limbourg).
Maurice WILMOTTE, rue de l'Hôtel des Monnaies, 84, Bruxelles.

Membres étrangers

- MM. Gabriele D'ANNUNZIO, Gardone (Italie).
Ferdinand BRUNOT, rue Leneveux, 8, Paris.
Edouard MONTPETIT, 180, rue Saint-Jacques, Montréal (Canada)
M^{me} DE NOAILLES, 40, rue Scheffer, Paris.
MM. J. J. SALVERDA DE GRAVE, 206, Valerius straat, Amsterdam.
Benjamin VALLOTTON, Nouveau Marché aux Poissons, 4, Strasbourg.
Brand WHITLOCK.
Emmanuel WALBERG, Université de Lund (Suède).
Francis VIÉLÉ GRIFFIN (Paris).

PUBLICATIONS DE L'ACADEMIE

Communications

Charles Van Lerberghe. Esquisse d'une biographie, par Fernand SEVERIN.

Littérature et Philologie, par Jules FELLER.

La langue scientifique en Belgique, par Albert COUNSON.

Le Premier « Tartuffe », par Gustave CHARLIER.

Le Français à Gand, par Albert COUNSON.

Michel-Ange, par Arnold GOFFIN.

Eugène Demolder, par Hubert KRAINS.

Qu'est-ce que la civilisation ? par Albert COUNSON.

La Clef de « Cilandre », par Gustave CHARLIER.

Ronsard et la Belgique, par Gustave CHARLIER.

De Babel à Paris ou l'Universalité de la langue française, par Albert COUNSON.

L'évolution du type de Pierrot dans la littérature française, par Georges DOUTREPONT.

Les Classiques jugés par les Romantiques, par Georges DOUTREPONT.

Aulour du « Premier Tartuffe », par Gustave CHARLIER.

Mémoires

Les Sources de « Bug Jargal », par Servais ETIENNE.

L'Originalité de Baudelaire, par Robert VIVIER.

Charles De Coster, par Joseph HANSE.

L'Influence du naturalisme français en Belgique, par Gustave VANWELKENHUYZEN.

Introduction à l'Histoire de l'Esthétique française, par Arsène SOREIL.

Textes anciens

Le Poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. Edité par Alphonse BAYOT.

La Trage-Comédie pastorale (1594) publiée avec une introduction et des notes par Gustave CHARLIER.